

Les Kishou Papillons



2016



Mail: kishou_papillon@outlook.fr

Charte



A lire avec les enfants saufs partie adultes et majeurs:

Le respect et discipline:

Nôtres bâtons de majorettes doit rester propre, si on te le vol ou si tu le perd c'est a maman ou papa de voir pour le racheter .

Tout les objets et lieux pour toutes nos activités doivent êtres propres pour les prochaines fois.

On reste gentil ,polies, respectueux de tous des camarades et des adultes.

On est tous amis les grands comme les petits ,on est comme une famille.

Si tu me respecte je te respecterais .

En cas de gros problèmes des solutions seront a prise.

Ponctualité:

Il faut arriver a l' heure pour pouvoir te préparer a l'entraînement en même temps que tous le monde .

Ta présence est obligatoire .il faut prévenir la capitaine si tu est absents avant le cours .

Hvgiène de vie:



Attention on ne mange pas de chewing-gum ,ni bonbon pendant qu'on danse.

On doit arriver dans la salle d'entrainements les cheveux attacher et en tenues de sport (les vestiaires seront ouverts pour se préparer)

Pour les sorties on te prêtera les vêtements a porter.

Parents et majeurs:

Toute inscription est valable pour 1 saison a partir du paiement de la cotisation(exigible avant le 1 er novembre) le 1^{er} cours est gratuit .

Une cotisation de 15 euros par famille serra demandée pour couvrir les frais de gestion de l'association; ainsi que le prix de cotisation annuel par adhérents pour tout les cours soit 100 euros par adhérents - 20 euros a partir du 2 ème enfants.

Les adhérents s'engage:

- à participer au manifestation
- À prévenir les responsable de groupe, des absences de leur enfants le plutôt possible (un certificat vous serras demander)
- À laisser sont téléphone portable a l'entrée de la salle(il peut être remis a la présidente)et a ne pas y répondre pendant la répétition sauf cas de force majeur signalé en arrivant .

La présence d'un adulte pourra être demander pour l'accueil des plus petits(pour aller au toilettes par exemple)

L'adhérent ne pourra en aucun cas tenir pour responsable l'association en cas de perte ou de dégradation de ses effets personnels .

Une cotions de 50 euros non encaissé (pour la location du costumes)remis en fin d'année ,sous réserve de l'état du costume. L'entretien du costume se ferra par les parents sous les conseils des dirigeants.

Les parents seront prévenu automatiquement si absence non justifiées

2 semaines d'absences consécutive au répétition ou toute sorties sans justification ,mènera a une expulsion de l'association sans remboursement .(car considéré comme un abandon)

Seul les dirigeant sont autoriser a parler et au ravitaillement et nourriture lors des défilé ou démonstration(prévoir un tee-shirt pour les repas disponible en vente a la boutique de l'association)

Les trajet aller retour sont sous la responsabilité des parents.

En cas d'indiscipline et ou de manquements a cette charte, des sanctions seront prises par les responsables de l'association après consultation des membre du bureau pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Nous soussigne madame ,monsieur..... Et l'enfant.....avons pris connaissance de la charte de l'association les kishou papillons et nous nous engageons a le respecter.

A Le

Signature responsable légal

signature de l'adhérent